

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



Lundi 31 mars 2025

UN CONDENSÉ D'INFORMATIONS POUR LES ACTEURS ET USAGERS DE SANTÉ EN HAUTS-DE-FRANCE

C'est dans l'actu

11 centres de référence pour la prise en charge de l'endométriose. Pour améliorer l'accès au diagnostic, l'orientation et la prise en charge des femmes touchées par l'endométriose, des filières régionales dédiées se structurent, visant notamment à définir un parcours de soins et une meilleure formation des professionnels de santé. Alors que les professionnels de ville, médecins généralistes, gynécologues ou encore sages-femmes sont dans la majorité des cas le premier recours, l'agence régionale de santé Hauts-de-France a labellisé 11 centres de références pour la prise en charge des patientes qui ne répondent pas aux traitements initiaux de l'endométriose. Ces centres, dont deux sont spécialisés en chirurgie complexe, offrent un accès facilité aux soins en réunissant au sein d'un même établissement toutes les compétences nécessaires pour une prise en charge globale des femmes. [Plus d'informations.](#)

Des appels à candidature pour améliorer la scolarisation des élèves avec des troubles du neurodéveloppement (TND). Dans le cadre de la stratégie nationale pour les troubles du neurodéveloppement, l'ARS Hauts-de-France lance quatre appels à candidatures pour améliorer et diversifier la scolarisation des élèves avec des TND. Ces initiatives visent à renforcer les accompagnements à chaque étape de la scolarisation. Les projets incluent la création de trois unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA) dans le Nord et l'Aisne, deux unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA) dans l'académie de Lille ainsi que le déploiement de l'autorégulation pour enfants avec TND au collège dans l'académie de Lille et au lycée dans l'académie d'Amiens. A ce jour, les 39 unités d'enseignement maternelle et élémentaire autisme et les 6 établissements en autorégulation permettent d'accueillir près de 400 enfants avec des troubles du neurodéveloppement dans notre région. [En savoir plus sur ces appels à candidature.](#)

Fonds d'intervention régional (FIR) : le rapport 2024 est paru. Complémentaire des autres vecteurs de financement issus des enveloppes de l'ONDAM, le FIR représente près de 540 millions d'euros et environ 5% des financements alloués par l'ARS dans la région. Ce fonds apporte à l'agence une plus grande souplesse dans la gestion de certains financements et permet notamment de financer dans les territoires des actions et des expérimentations en matière d'offre de soins et d'offre médico-sociale, de prévention, de qualité, de sécurité sanitaire, mais aussi d'améliorer la coordination et l'organisation des parcours de santé. Comme chaque année, l'agence publie un bilan permettant de faire le point sur une série

d'actions menées en faveur de la santé des habitants de la région au cours d'une année 2024. Découvrez ces réalisations [ici](#).

Un annuaire en ligne pour trouver un professionnel ou un établissement de santé proposant l'IVG en Hauts-de-France. Le site IVG Les adresses, porté par l'association OREHANE et soutenu par l'ARS, recense les établissements, centres de santé et centres de santé sexuelle, ainsi que les professionnels libéraux réalisant des IVG ou bien encore les associations œuvrant pour la santé sexuelle. Retrouvez également toutes les ressources sur l'IVG en Hauts-de-France sur [notre site](#). En complément, le numéro vert IVG, contraception, sexualités au 0800 08 11 11, est disponible du lundi au samedi, de 9 h à 20 h, pour permettre aux femmes de discuter anonymement et gratuitement avec des écoutantes et ainsi obtenir des informations claires, exactes et sans jugement. Pour plus de confidentialité un tchat en ligne est également accessible.

Professionnels de la petite enfance et de la périnatalité, formez-vous dès le 24 avril à la santé environnementale. Le projet Femmes enceintes environnement et santé (FEES), cofinancé par l'ARS pour près d'1M€ en 2025, vise à réduire l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux (perturbateurs endocriniens, polluants cancérogènes...). Pour prodiguer les bons conseils à leurs patients, les professionnels bénéficient de webinaires et de formations sur l'alimentation, la qualité de l'air intérieur ou les cosmétiques. Après avoir réalisé ce premier parcours de formation, ils peuvent devenir ambassadeur du projet et suivre des sessions d'approfondissement. Des séances de mise à niveau sont aussi organisées pour les professionnels déjà formés. Le deuxième volet du projet propose des ateliers ou des live sur Instagram et Facebook pour répondre aux questions des parents. Rendez-vous [ici](#) pour connaître le programme complet des formations et s'inscrire. Les futurs parents peuvent y trouver aussi des informations et des outils dont la fiche ["10-conseils"](#).

Des ateliers de coaching vers l'emploi intégrant une dimension santé. L'ARS et la Ligue d'athlétisme Hauts-de-France pilotent la mise en place des « ateliers du stade vers l'emploi » dans la région, en partenariat avec France travail. Financés par l'ARS à hauteur de 55000 € par an, ces stages de coaching s'adressent aux demandeurs d'emploi de longue durée et aux bénéficiaires du RSA âgés de 18 à 64 ans. Pendant 6 jours, ces derniers bénéficient d'une mise en contact avec les entreprises sous forme de job dating mais aussi d'un bilan de santé, d'une activité physique et de conseils délivrés par une diététicienne. L'objectif : leur permettre de retrouver une bonne hygiène de vie et une estime de soi en vue d'une réinsertion professionnelle. L'évaluation auprès des bénéficiaires a démontré l'impact positif de ces stages : 2 demandeurs d'emploi sur 3 ont retrouvé un emploi ou une formation rapidement après le stage et 96% un an après. A l'issue du stage, 3 sur 4 déclaraient pratiquer une activité physique contre 1 sur 2 initialement.

Ça s'explique

Bilan du plan de contrôle des Ehpad 2022-2024. Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la maltraitance, l'ARS et les Conseils départementaux ont mis en œuvre entre 2022 et 2024 un plan de contrôle des Ehpad d'une ampleur inédite dans les 579 établissements de la région. Les investigations ont notamment porté sur la prise en charge des résidents, tant sur le volet des soins qui leur sont apportés que sur leur accompagnement au quotidien mais aussi sur la gouvernance et le management de l'établissement, les ressources humaines, les relations avec les familles. 20 injonctions concernant 15 Ehpad ont été prononcées, soit environ 3% du nombre total d'établissements en activité. Aucune situation n'a nécessité la fermeture ou la mise sous administration provisoire d'un établissement. Parallèlement, 4 signalements au Procureur de la République ont été effectués suites aux constats des inspecteurs. [Plus d'informations.](#)



● L'écho du national

Le mode de calcul du Nutri-Score évolue en France pour aider les consommateurs à mieux comparer les produits selon leur qualité nutritionnelle. Découvrez les [changements et les produits concernés](#) ● Le Conseil constitutionnel a validé le 28 février la loi de financement sur la sécurité sociale pour 2025. Prévention, dépenses de santé, accès aux soins, autonomie...Découvrez [ses principales mesures](#). ● Depuis le 18 mars, la carte vitale sur smartphone est disponible pour tous les utilisateurs de France identité, sur l'ensemble du territoire. Déjà activée par 700 000 personnes, [l'appli carte vitale](#) est une alternative complémentaire à la version physique de la carte vitale.

● Ça se passe dans les territoires

Un guichet unique pour faciliter l'installation des médecins dans l'Oise et la Somme. Les médecins souhaitant s'installer dans l'Oise et la Somme bénéficient d'un accompagnement simplifié grâce à un guichet unique départemental. Ce dispositif centralisé et complet facilite leurs démarches administratives notamment auprès de l'ARS, la CPAM, l'ordre des médecins ou bien encore l'URSSAF et leur apporte des informations et un appui personnalisés. Le guichet unique les oriente également vers les opportunités d'installation et leur propose grâce aux partenaires locaux un soutien logistique (logement, découverte du cadre de vie, scolarisation...). Dans l'Oise, une permanence est organisée chaque troisième mardi du mois, en présentiel à Beauvais et en distanciel, avec des sessions délocalisées sur le territoire. Dans la Somme, une permanence est assurée chaque premier mardi du mois à Amiens, en présentiel ou en distanciel. Infos, partenaires et contacts sur [le site de l'ARS Hauts-de-France](#).

L'Aisne inaugure ses premiers lits d'accueil médicalisés (LAM) à Saint-Quentin. Gérée par l'association Addictions France et financée par l'ARS, cette structure accueille des personnes sans domicile fixe atteintes de pathologies chroniques lourdes. Il s'agit de permettre aux personnes de recevoir, en l'absence de domicile et d'impossibilité de prise en charge adaptée dans les structures de droit commun, des soins médicaux et paramédicaux ainsi qu'un accompagnement social adapté sans limitation de durée. Actuellement, 22 lits sont ouverts dans l'Aisne, avec une extension à 25 lits prévue d'ici 2026. Cette offre de soins et d'accompagnement social s'inscrit dans le Programme Régional de l'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) pour une meilleure prise en charge des plus vulnérables. 95 Lits d'accueil médicalisés sont actuellement autorisés sur l'ensemble de la région.

Un nouveau Conseil local de santé mentale (CLSM) dans le Pas-de-Calais. Les CLSM, présidés par le maire ou un élu du groupement de communes, sont des espaces de concertation locale associant les élus, la psychiatrie, les représentants d'usagers, les aidants et les acteurs médico-sociaux et sociaux du territoire. Leur objectif est de coconstruire des actions permettant d'améliorer la santé mentale de la population. La généralisation des CLSM constitue une priorité de l'ARS, inscrite dans [la feuille de route régionale](#) dédiée à la santé mentale. A ce jour, 22 CLSM sont en fonctionnement dans la région. D'autres seront installés en 2025 dont prochainement dans le Pas-de-Calais au sein de la Communauté d'agglomération du pays de St Omer. Retrouvez des conseils [ici](#) pour monter un CLSM et plus d'informations sur leur localisation et financement dans [le rapport 2024 du Fonds d'intervention régional \(FIR\) de l'ARS](#).

Le centre hospitalier de Somain inaugure ses nouveaux locaux. L'hôpital de Somain dans le Nord a mené ces dernières années d'important travaux de modernisation avec la rénovation intégrale du bâtiment qui accueille à présent un pôle de consultations et d'imagerie, le service de médecine polyvalente et de médecine gériatrique ou encore les soins médicaux de réadaptation. L'agence régionale de santé Hauts-de-France a financé ces travaux à hauteur de 2 millions d'euros, soit environ un tiers du budget global, pour permettre à l'établissement de concrétiser ce projet ambitieux qui offre une amélioration de la qualité des prises en charge et des conditions de travail des personnels.

Calaisis: le domaine Arc-en-ciel regroupe une MAS et un EAM dans des locaux neufs. L'association familiale de parents et amis de personnes handicapées du Calaisis (AFAPEI) a inauguré mi-mars le domaine Arc-en-ciel. Ces locaux neufs regroupent une maison d'accueil spécialisée (MAS) et un établissement d'accueil médicalisé (EAM) sur un nouveau site à Coquelles dans le Pas-de-Calais. Le domaine offre des conditions optimales d'hébergement et d'accompagnement pour les résidents et de travail pour les professionnels. Le projet immobilier a été financé à hauteur d'un million d'euros par l'ARS.

DES PROJETS À L'APPEL

Démocratie en santé UN APPEL A INITIATIVES POUR 2025 AFIN DE PROMOUVOIR LA DEMOCRATIE EN SANTE.

En collaboration avec la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) et les Conseils Territoriaux de Santé (CTS), l'ARS lance un appel à initiatives pour soutenir des projets qui mobilisent les usagers et les citoyens comme acteurs de la politique de santé. Un budget de 150 000 euros est prévu, avec un financement maximum de 10 000 euros par projet. Les associations de malades et d'usagers du système de santé agréées, les communes, intercommunalités et les acteurs de santé de proximité peuvent candidater. >> [Ça m'intéresse.](#)

Personnes âgées CREATION DE 10 NOUVEAUX CENTRES RESSOURCES TERRITORIAUX (CRT) DEDIES AUX PERSONNES AGEES EN PERTE D'AUTONOMIE ET VIVANT A DOMICILE.

Autorisés et financés par l'ARS, les CRT favorisent le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie, grâce à un accompagnement renforcé, en améliorant la qualité et la continuité des soins et en promouvant la coordination des ressources locales. Cette mission peut être portée par un EHPAD ou par un service à domicile. 33 CRT sont déjà en activité dans la région. >> [Ça m'intéresse](#)

Santé sexuelle L'ARS LANCE UN APPEL A CANDIDATURES POUR LE COMITE DE COORDINATION DE LA SANTE SEXUELLE (CoReSS).

Ce comité apporte un appui aux politiques régionales de santé sexuelle, dans une approche globale. Les candidatures sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de la santé sexuelle en région (professionnels de santé, associations, institutions...). Les candidats sélectionnés, nommés par le directeur général de l'ARS pour un mandat de quatre ans renouvelable, contribueront à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies régionales pour améliorer la santé sexuelle des habitants des Hauts-de-France. >> [Ça m'intéresse](#)

Tous les appels à projets et candidatures.

L'ARS recrute

Sous-directeur(rice) Parcours De Prevention – Lille • Assistant(e) administratif(ve) - Lille

Plus d'informations ici.

NOUS CONTACTER



556, avenue Willy Brandt
59777 Euralille



0 809 40 20 32
service gratuit + prix appel



[Site web](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)